

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN PREMIERE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Avenue Mohamed V -1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2016, **AMEN PREMIERE SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 et à compter **du mercredi 25 mai 2016** un dividende de **4,025 dinars** par action.

Ce dividende est payable aux guichets **d'AMEN BANK**.